

L'administration du Territoire de Memel confiée à la France en 1919 : la position de la Lituanie à la Conférence de Paris (Versailles)

Vilma Bukaitė

L'année 2023 en Lituanie a été marquée par la commémoration du centenaire de la réunification du Territoire de Memel au pays. Les festivités de ce jubilé ont permis, par de nombreux événements, de faire découvrir à ceux qui s'y intéressaient l'histoire de la résolution de la Conférence des Ambassadeurs tant attendue par les hommes politiques lituaniens. Rappelons que ce territoire, appelé *Klaipėdos kraštas* en lituanien et *Memelland* en allemand, avait une superficie de 2 850 km² et une longueur de 140 km, incluant le port de Klaipėda. Le « passage » de ce territoire de l'Allemagne vers la Lituanie a duré beaucoup plus de quatre ans. À la fin de la guerre, il y a eu une période de transition d'un peu plus d'un an. Jusqu'au 10 janvier 1920, la région de Klaipėda appartenait toujours à l'Allemagne. Puis, à partir du 15 février 1920, le territoire fut administré par la France au nom des pays vainqueurs de la Première Guerre mondiale.¹ Nous allons analyser ici plus en détail les efforts que les Lituaniens ont déployés en 1919 dans la capitale française en vue de récupérer ce territoire et comment ils ont réussi à influencer les organisateurs de la Conférence.

De part et d'autre de la frontière entre la Russie et la Prusse-Orientale, des populations implantées depuis longtemps parlaient le lituanien. Cette frontière était une zone de contacts et de contrebande qui s'intensifia particulièrement après l'interdiction tsariste, de 1864 à 1904, des publications lituaniennes en caractères latins. Les ouvrages interdits furent élaborés et imprimés à Tilsit (aujourd'hui Sovjetsk, dans l'exclave russe de Kaliningrad) faisant se rapprocher les intellectuels lituaniens des deux côtés de la frontière. Au début de la Première guerre mondiale déjà, des hommes politiques lituaniens se trouvant du côté russe de la frontière se mirent activement à chercher à imposer l'idée du rattachement des terres « lituaniennes » de Prusse-Orientale. Des publicistes connus popularisèrent cette idée dans la presse locale, tandis qu'à Saint-Petersbourg ce furent les Lituaniens travaillant avec les hommes politiques russes à la Douma d'État qui firent de même. Il est à noter qu'une minorité des citoyens allemands y étaient également favorables.

¹ Les chercheurs français Julien Gueslin et Isabelle Chandavoine-Urbaitis ont réalisé chacun une étude exhaustive sur l'administration française dans la région de Klaipėda sur la période 1920-1923. Des travaux importants ont également été menés par les universités de Vilnius et de Klaipėda, ainsi que par des historiens de l'Institut d'histoire de la Lituanie. Le collectionneur Bernard Jusserand a réuni une importante collection de photos de militaires français et de fonctionnaires de l'administration, ainsi que des documents (cf. aussi Bernard Jusserand, « Les Français à Memel/Klaipėda 1920-1923 », *Cahiers Lituaniens*, n°8, 2009).



Délégation lituanienne à la Conférence de la paix de Paris. Paris, mars-avril 1919. Au premier rang, Oscar Milosz à l'extrême droite, Petras Klimas à l'extrême gauche, à côté de lui Kazimieras Česnulis représentant des Lituaniens aux États-Unis. Archives centrales d'État de Lituanie, P-27630.

Le début de la Première Guerre mondiale avait été favorable à l'Allemagne qui, à l'été 1915, occupa les deux gouvernorats de Russie peuplés de Lituaniens. Ayant l'intention de déclarer l'indépendance de la Lituanie, les hommes politiques lituaniens définirent à Vilnius, dès l'automne 1916, les frontières désirées, même si celles de l'ouest n'étaient définies que de manière abstraite et assez vague : « *La Lituanie est liée à la mer par la frontière avec l'Allemagne ou par l'embouchure du Niémen et Klaipėda, au moins jusqu'à Šventoji* ». ² À la fin de la guerre, la question de ses frontières propulsa ainsi la Lituanie sur la scène politique internationale.

À la conférence de la Paix de Paris, la délégation lituanienne espérait en premier lieu que les vainqueurs de la Grande guerre reconnaîtraient la souveraineté des États représentés. Dans le même temps, l'objectif était que la Lituanie obtienne une place claire et définie sur la nouvelle carte de l'Europe, qu'elle dispose de son propre accès à la mer Baltique et d'un port de commerce. Les vainqueurs de la guerre soupçonnaient les délégations des territoires occupés par l'Allemagne d'être restées loyales envers l'ennemi. C'est pour cette raison que les Lituaniens rencontrèrent des obstacles sur leur chemin et ne purent participer aux réunions qu'à partir du 7 mars 1919. Comme d'autres pays non reconnus, la Lituanie n'était pas une participante officielle à la Conférence mais avait cependant la possibilité de défendre ses intérêts propres.

Sous la direction du ministre des Affaires étrangères Augustinas Voldemaras, ces hommes politiques et diplomates de la première génération se sont précipités pour formuler la position de l'État lituanien. Dès le 10 mars,

² Petras Klimas, *Lietuva, jos gyventojai ir sienos*, Vilnius, Lietuvos nacionalinis muziejus, 2018, p. 28 (première édition, 1917). Šventoji est la localité située au nord de Palanga.

lors de la quatrième réunion, après avoir coordonné la position des membres de la délégation venus de Vilnius et de ceux de la diaspora lituanienne aux États-Unis, des différends ont surgi concernant les frontières orientales et occidentales. Dans un premier document intitulé *Revendications lituaniennes* qui fut remis le 24 mars au Conseil Suprême (dit Conseil des Quatre : États-Unis, Royaume-Uni, France, Italie), la délégation souligna l'importance du Niémen, des territoires de la côte de la mer Baltique et des territoires de la Prusse-Orientale habités par des Lituaniens, en vue de la viabilité du nouvel État et de la réussite de son évolution ultérieure.³

À Vilnius où il était en charge de la question des frontières depuis 1916, Petras Klimas présenta à ses collègues lors de la réunion du 21 mars une proposition de compromis pour les frontières occidentales. Les objectifs territoriaux de la Lituanie visaient une importante partie de la Prusse-Orientale : il s'agissait de faire entrer les districts de Labiau, Wehlau, Insterburg, Darkehmen et Goldap (aujourd'hui dans la région de Kaliningrad sous les noms de Polessk, Znamensk, Tcherniakhovsk, Oziorsk, et en Pologne, Goldap). Le 13 avril, le projet fut approuvé par le Cabinet des ministres de Lituanie : « *Il s'agit des revendications frontalières minimales à partir desquelles la délégation à la Conférence de la Paix n'a pas autorité à faire de concessions sans demande de l'avis du Gouvernement* ».⁴

Afin de renforcer leurs positions, les Lituaniens avaient encore remis aux organisateurs de la Conférence quelques documents supplémentaires concernant les frontières occidentales. Les membres de la délégation avaient tenté de souligner que leurs aspirations correspondaient aux attentes de la population locale. Le 30 novembre 1918, vingt-quatre Lituaniens membres du Conseil national de la Lituanie prussienne, réunis à Tilsit, avaient signé la déclaration suivante : « *Nous exigeons, sur la base du droit de Wilson à l'autodétermination des peuples, le rattachement de la Petite Lituanie à la Grande Lituanie* ».⁵ Cependant, ce document n'avait pas reçu un large soutien de la part de la population locale. Initialement, la délégation avait même réservé une place aux compatriotes de cette région, mais elle est restée inoccupée : soit personne ne voulait venir, soit il y avait une crainte de renforcer l'influence allemande en incluant un citoyen de ce pays.

La délégation lituanienne avait espéré être entendue lors de l'examen de la question des frontières allemandes, mais elle ne reçut pas d'invitation. Le 2 mai, elle remit une note aux organisateurs de la conférence, dans laquelle elle

³ Augustas Voldemaras, *Revendications lituaniennes*, Paris, 24 mars 1919, Archives Centrales d'État de Lituanie, 383/7/14/133.

⁴ « *Lietuvos vyriausybės posėdžio protokolai* » (Procès-verbal de la réunion du Gouvernement lituanien), Kaunas, 12 avril 1919, in: *Lietuvos vyriausybės posėdžių 1918-1920 metų protokolai*, dir. A. Eidintas et R. Lopata, Vilnius, Mokslo ir enciklopedijų leidybos centras, 2018, V. 1, p. 285.

⁵ *Acte de Tilsit*, 30 novembre 1918, Musée de la guerre – Vytautas le Grand, Kaunas, S-13227.



Fragment de la carte ethnographique de Lituanie utilisée par la délégation lituanienne. Même la région de Königsberg (Karaliaučius), hachurée sur la carte, est désignée comme un territoire densément habité par les Lituaniens. Élaborée par Vladas Dzimidavičius-Daumantas, Berne. Bureau lituanien d'information à Lausanne, 1918. Musée national de Lituanie, R-19343.

demandait d'attribuer le port de Klaipėda et les territoires des deux côtés du Niémen à la Lituanie. Par ailleurs, la délégation diffusa les *Revendications lituaniennes* lors de rencontres informelles auprès des représentants des pays vainqueurs. Les procès-verbaux et les mémoires des réunions inciteraient à supposer que les Lituaniens communiquaient plus avec les hommes politiques et diplomates américains et anglais qu'avec leurs homologues français. Les membres actifs de la délégation issus de la diaspora américaine, en particulier l'ingénieur Tomas Naruševičius, profitaient de chaque occasion. Par exemple, à la mi-mars, lorsque fut posée la question de l'aide de l'American Relief Administration à la Lituanie, il encouragea les membres de la délégation des États-Unis à proposer de faire transiter l'aide humanitaire par le port de Klaipėda. Concernant la question des frontières de la Lituanie, seul l'écrivain Oscar Milosz, qui avait travaillé précédemment au service de presse au ministère français des Affaires étrangères et fut le traducteur de la délégation, pouvait mener à bien des consultations dans le cadre informel, mais il n'eut guère de bonnes nouvelles pour ses collègues.

Le 10 mai, les membres de la délégation de Lituanie furent informés sur les points préalables de l'accord de paix que les représentants de l'Allemagne avaient reçu des organisateurs de la Conférence trois jours auparavant au palais du Trianon. Il devint évident que la Lituanie ne pouvait revendiquer qu'une partie du territoire convoité de la Prusse-Orientale, dont la frontière serait le Niémen. La délégation décida de préparer un nouveau mémorandum pour exposer ses objections.

Cependant, les organisateurs de la Conférence, lorsqu'ils avaient pris les décisions concernant les terres de la Prusse-Orientale, semblaient ne pas avoir été guidés par les propositions de la délégation lituanienne. On peut dire que celle-ci avait même tardé à présenter ses propositions. La question des frontières occidentales de la Lituanie avait été soulevée pour la première fois par la délégation polonaise, participant officiel de la conférence. Son président, Roman Dmowski, les 28 février et 3 mars, avait déjà remis deux mémorandums sur la question des frontières polonaises à Jules Cambon, président de la Commission des affaires polonaises.

Les documents proposaient de séparer la Prusse-Orientale de l'Allemagne et d'unir la partie nord-est de cette région dans le Niémen inférieur à la Lituanie. Certes, leurs auteurs n'avaient pas caché leur espoir que la Lituanie devienne plus tard une partie de l'État polonais. Dans le deuxième mémorandum, il était plus spécifiquement proposé que la région de Klaipėda puisse être transférée à la Lituanie si celle-ci acceptait d'établir des relations étroites avec son État voisin. Jusqu'à ce que cette condition soit remplie, sur proposition des Polonais, ces terres côtières de la Baltique devaient rester contrôlées par les vainqueurs.

La Commission des affaires polonaises avait soutenu les propositions reçues. Le 12 mars, elle transmet une proposition au sujet des frontières entre la Pologne et l'Allemagne au Comité général des questions territoriales : la frontière orientale de l'Allemagne devrait passer le long du fleuve Niémen, tandis que le reste des terres de l'autre côté du fleuve devrait être géré temporairement par les vainqueurs. Avec l'accord du Comité, une semaine plus tard, le projet fut transmis au Conseil Suprême. Il est intéressant de noter que, le 18 avril, cette institution prit la décision d'approuver l'article 99 prévu par le traité de paix formulé selon les recommandations de la Commission des affaires polonaises et nommé dans les procès-verbaux du Conseil « *Frontière entre la Lituanie et la Prussie Orientale – Memel* ». ⁶

Le 29 mai, la délégation allemande formula des commentaires sur le projet du traité dans lesquels était souligné que la séparation de la région de Klaipėda rencontrait l'opposition de ses habitants, dont la plupart ne parlaient pas le

⁶ N° 268, « *Frontière entre la Lituanie et la Prussie Orientale – Memel* », in : *Recueil des actes de la conférence*. Pt. 1. Actes du Conseil Suprême, Paris : Imprimerie Nationale, 1935, p. 111.

lituanien et ne voulaient pas être annexés aux terres « russes ». Lors de la formulation de son avis final, le Conseil Suprême des Quatre consulta à nouveau, non pas la délégation lituanienne, mais le président Dmowski de la délégation polonaise. Le 16 juin, dans sa nouvelle résolution, le Conseil cita encore une fois le nom de la Lituanie qui fut repris rapidement par la presse : « *La région en question a été toujours lituanienne, la majorité de la population est lituanienne d'origine et de langue (...). Il a été décidé que Memel et la région avoisinante seraient remis aux Puissances alliées et associées parce que le statut des territoires lituaniens n'est pas encore déterminé* ».⁷

Les organisateurs de la Conférence avaient exigé que l'Allemagne acceptât le traité sans aucune rature. Finalement, la décision favorable à la Lituanie dépendait seulement du verdict définitif du pays vaincu. Le 28 juin, la notion « Memel » était mentionnée de manière évasive dans deux alinéas du traité de paix, sans que la Lituanie ne soit citée : l'Allemagne avait dû renoncer aux territoires situés au nord du Niémen pour le compte des Puissances alliées et associées.⁸

La délégation lituanienne travailla à Paris jusqu'à la fin octobre, mais l'abondance de sujets d'actualité repoussa la question du rattachement du Territoire de Memel. Il semblerait que la décision favorable aux Lituaniens apporta une grande confusion dans les relations ultérieures entre la Lituanie et la France. Les Lituaniens espéraient que la Conférence des ambassadeurs, qui supervisait l'application du traité de Versailles, viendrait dans la région de Klaipėda, même pour une courte durée. Tant le premier représentant temporaire de la Lituanie à Paris, Oscar Milosz de Lubicz, que les hommes politiques lituaniens ont tous cherché à ce que la France reconnaisse rapidement l'indépendance de leur État et lui cède ensuite la région de Klaipėda. Pendant ce temps, le gouvernement français déploya de nombreux efforts pour concrétiser son dessein d'unir la Lituanie à la Pologne, notamment par le biais de liens fédéraux, et ce sans avoir l'intention de retirer son administration de la région de Klaipėda. Ce nœud gordien ne fut tranché qu'en janvier 1923 par la volonté affirmée du gouvernement de la Lituanie.⁹

Traduit du lituanien par Liudmila Edel-Matuolis.

⁷ Réponse des Puissances Alliées et associées aux remarques de la Délégation allemande sur les conditions de la paix, *Le Temps*, 18 juin 1919, N.21146.

⁸ *Traité de Versailles*, Nancy Paris, Strasbourg, Librairie militaire Berger-Levrault, 1919, p. 26,66.

⁹ Cet article a été rédigé dans le cadre du projet de recherche de la Faculté d'histoire de l'Université de Vilnius « Le croisement des intérêts de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la France et de la Russie dans les pays Baltes et leur problématique étatique 1919-1920 ». Le projet est financé par le Conseil de la science de Lituanie (P-MIP-21-46).